



Résultats semestriels 2017 : 12,0 m€ (-27%)

Le conseil d'administration de la société ABC arbitrage s'est réuni le 22 septembre 2017 sous la présidence de Dominique Ceolin pour arrêter les comptes consolidés semestriels 2017.

En millions d'euros	30/06/2017 IFRS	30/06/2016 IFRS	31/12/2016 IFRS
Produit de l'activité courante	23,0 M€	28,2 M€	53,3 M€
Résultat net part du groupe	12,0 M€	16,4 M€	30,5 M€
Bénéfice net par action (BNPA)	0,21 €	0,29 €	0,53 €

Activité

En application des normes IFRS, le produit de l'activité courante consolidé au 30 juin 2017 s'élève à 23 M€ et le résultat net comptable consolidé s'établit à 12 M€ en diminution de 27% par rapport au 1er semestre 2016. Le rendement net (ROE), rapport du résultat net sur la moyenne des fonds propres ressort à près de 7,3% sur le seul semestre.

Le 1er semestre 2017, dans la continuité de la fin de l'année 2016, a été marqué par une activité des marchés historiquement calme avec une volatilité intraday moyenne à seulement 5%. Les marchés n'ont pas été sensibles aux événements du semestre. Ni les doutes générés par la période des élections françaises ou la crise nord-coréenne, ni même les bonnes nouvelles comme la confirmation d'une certaine croissance en Europe n'ont eu un impact réel sur la vie des marchés.

Les volumes moyens traités sur les marchés actions et les opérations de fusions-acquisitions se sont maintenus à des niveaux globalement intéressants sur le semestre.

Conformément aux axes stratégiques du plan Step Up 2019, le groupe a poursuivi ses investissements en R&D pour se concentrer sur le développement de stratégies capables d'évoluer dans ce type de marchés et sur l'optimisation de ses stratégies historiques. Sans pour autant permettre de se décorrélérer totalement de volatilités aussi faibles, ces efforts ont permis au groupe de limiter la baisse de son résultat. Ils ont aussi favorisé l'augmentation des encours clients qui s'établissent à 439 millions d'euros au 1er septembre 2017, en ligne avec les objectifs de l'année 2017.

Politique de distribution

Compte tenu du programme d'investissement du groupe, le conseil d'administration confirme la distribution d'un montant de 0,20 € par action, cohérente avec le résultat réalisé. Approuvé par l'assemblée générale du 16 juin 2017, ce versement sera uniquement proposé en numéraire et aura, du fait du prélèvement sur le compte primes d'émission, la nature fiscale d'un remboursement d'apports au sens de l'article 112 1° du Code général des impôts. Le détachement est prévu le jeudi 23 novembre 2017 pour un paiement le lundi 27 novembre 2017.

Perspectives

Le premier semestre a démontré la résistance du groupe. Le troisième trimestre est marqué par des nouveaux records de basse volatilité, par la baisse des volumes traités sur le marché ainsi que par une perte de vitesse des opérations de fusions-acquisitions.

Le groupe compte démontrer sa capacité à évoluer dans un contexte difficile pour ses activités tout en rappelant la corrélation de ses résultats au paramètre "volatilité". ABC arbitrage confirme son plan Step Up 2019 et les investissements associés afin de poursuivre ses développements stratégiques et atteindre ses ambitions.